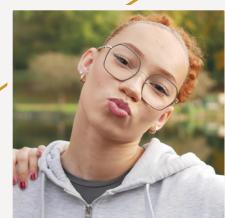
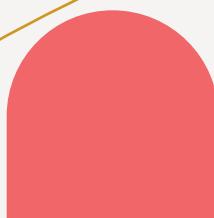
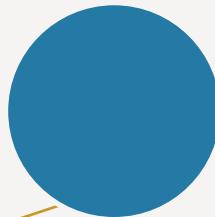
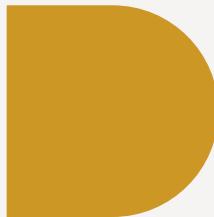
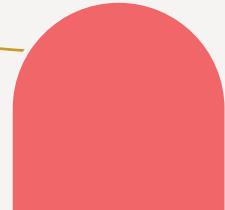




- Occitanie de l'Ouest -



OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX
ET DES ESPACES DE VIE SOCIALE

SENACS 2025
données 2024

PROJET



Édito

Centres sociaux et espaces de vie sociale : à la fois vigies et acteurs de nos territoires

Le Système d'échange national des centres sociaux (SENACS) existe depuis plus de 10 ans. Il permet de dresser annuellement un portrait des centres sociaux et espaces de vie sociale à l'échelle nationale, régionale et départementale.

Il aborde les principes fondateurs de la politique d'animation de la vie sociale (AVS) à travers le pouvoir d'agir des habitants, l'engagement bénévole ou encore la cohésion sociale. En soutenant les initiatives locales, les structures d'AVS sont de véritables moteurs mais aussi des relais des politiques sociales et familiales en tant qu'outils d'innovation pour maintenir le lien social, éviter ou rompre les situations d'isolement, soutenir la parentalité, favoriser l'inclusion numérique et l'accès aux droits. Il permet également de souligner leur rôle d'acteur économique de proximité avec près de 1 800 salariés à l'échelle de l'Occitanie Ouest.

Toutefois, ces chiffres ne sauraient masquer un manque certain de connaissance de l'AVS. En ce sens, malgré un fort ancrage territorial, il paraît nécessaire et incontournable d'évaluer l'impact et de rendre visible la plus-value des centres sociaux et espaces de vie sociale sur leur territoire d'implantation.

C'est en ce sens que les 8 Caf d'Occitanie Ouest ont conclu un accord cadre avec la FCSOO pour exploiter les données Senacs dans une perspective de réaliser un observatoire de l'offre, d'identifier les fragilités économiques ou liées à leur pilotage (gouvernance) et de proposer un outil de communication harmonisé à l'échelle régionale.

**Cécile Caré, Directrice de la Caf du Lot
Alain Toméo, Président de la FCSOO**

Sommaire

Fiche Nationale	3
Les structures d'animation de la vie sociale	4
Portrait des structures de l'AVS	5
Des actions au plus près des enjeux	6
La dynamique AVS sur les territoires	7
Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques	8
Des habitants bénévoles, un incontournable de l'AVS	10
Des équipes salariées au service des projets	11
Ressources financières	12
Faire face aux difficultés économiques ou d'emploi	13
Zoom sur un principe et une démarche mobilisés par les structures AVS	14
Renouvellement du projet social	15

Légende :

- Données des centres sociaux
- Données des espaces de vie sociale

Crédits photos de couverture : Amélie Héroux, Laurent Sanson, Lucile Barberay, Marta Nascimento, Pierre Leray, Yann Castanier et Yves Nivot.

France →

Fiche nationale

ENQUÊTE 2025 - DONNÉES 2024

- Un observatoire national partagé entre CNAF et FCSF et co-piloté en local par les 2 réseaux
- Un panorama annuel de l'activité des centres sociaux et des espaces de vie sociale

2 405 centres sociaux

77%
à dominante
urbaine



23%
à dominante
rurale

1 775 espaces de vie sociale

43%
à dominante
urbaine



57%
à dominante
rurale

6,1 millions
d'habitants touchés par l'action des centres sociaux

28 650
bénévoles dans les
instances de pilotage

62 970
salariés



↓
106 850
bénévoles d'activités

12,5 ETP en moyenne
par structure

2,1 millions
d'habitants touchés par l'action des EVS

16 550
bénévoles dans les
instances de pilotage



9 540
salariés

↓
62 350
bénévoles d'activités

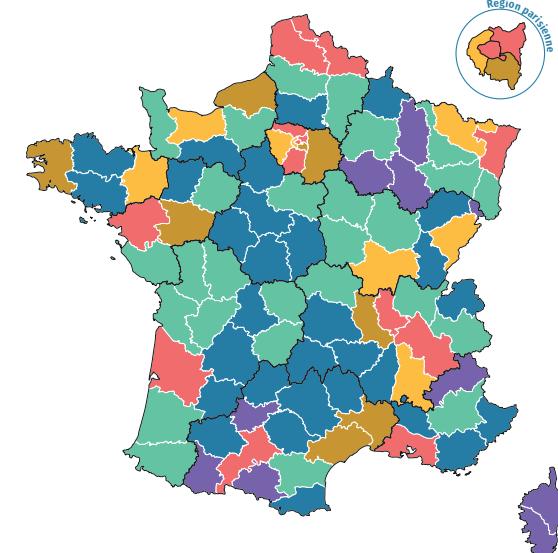


729 400€ budget moyen

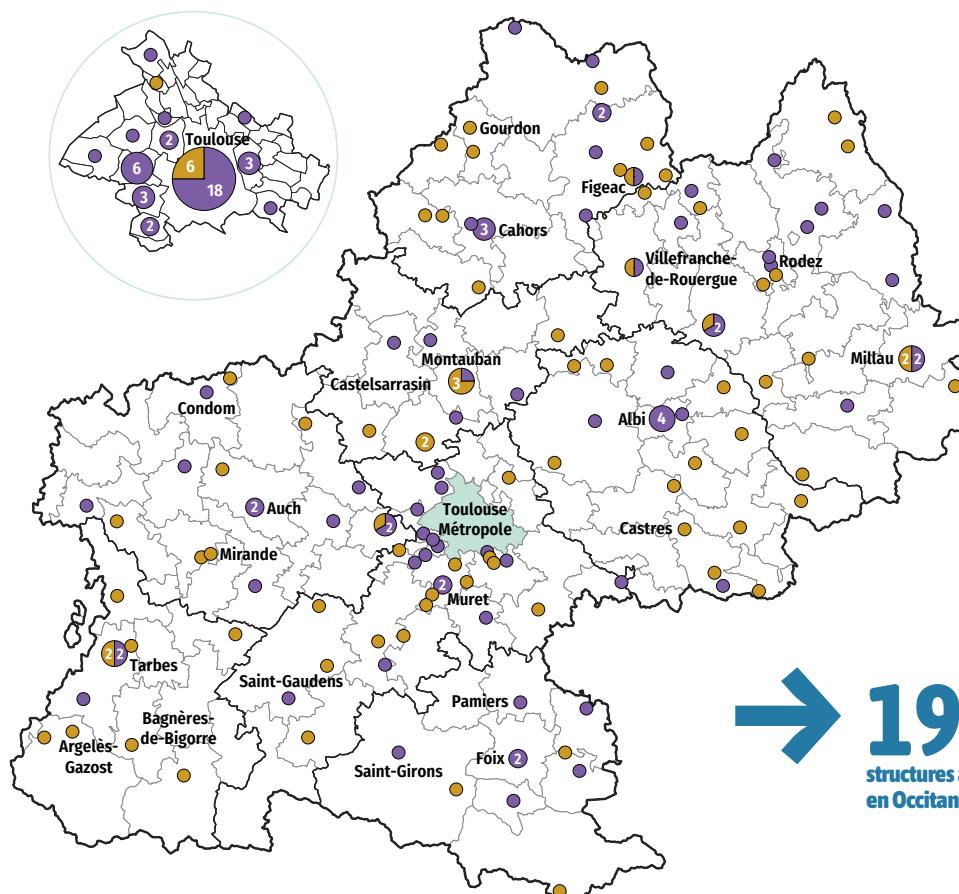
131 800€ budget moyen

Densité de répartition des structures

- → Moins de 15 structures
- → De 15 à 29 structures
- → De 30 à 44 structures
- → De 45 à 59 structures
- → De 60 à 74 structures
- → 75 structures et plus



Les structures d'animation de la vie sociale



113
centres sociaux
agrés par la Caf

→ 112 ont répondu
à l'enquête

Territoire d'intervention :

63%
à dominante
urbaine



37%
à dominante
rurale

→ 31% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

→ 20% situés en zone France ruralités revitalisation (FRR)

81
espaces de vie sociale
agrés par la Caf

→ 81 ont répondu
à l'enquête

Territoire d'intervention :

25%
à dominante
urbaine



75%
à dominante
rurale

→ 12% situés sur un quartier prioritaire politique de la Ville (QPV)

→ 48% situés en zone France ruralités revitalisation (FRR)

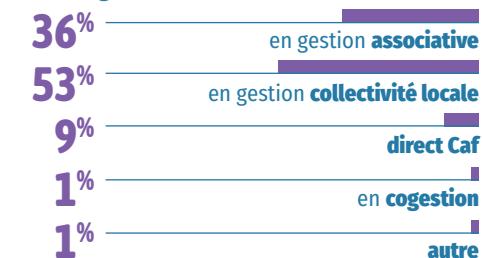
Portrait des structures de l'AVS

Les structures de l'animation de la vie sociale sont diverses mais visent toutes l'émancipation des habitants et la transformation sociale. Elles sont implantées sur les quartiers ou les territoires ruraux et agissent dans la proximité, au service de tous les habitants.

Les centres sociaux

293 220 habitants touchés par les actions des centres sociaux en 2024

Mode de gestion :



Budget moyen :

417 100 €



Les espaces de vie sociale

116 110 habitants touchés par les actions des EVS en 2024

Mode de gestion :



en cogestion
direct Caf

Budget moyen :

108 200 €



Bénévoles et salariés :

1 113
bénévoles
de pilotage

1 426
salariés
→ soit 832 ETP

44 heures
d'ouverture
hebdomadaire
en moyenne par centre social

4 246
bénévoles d'activités
(réguliers ou ponctuels)

293 217
habitants participent à une ou plusieurs activités des centres sociaux

→ dont 35 heures
d'ouverture de l'accueil

754
bénévoles
de pilotage

426
salariés
→ soit 189 ETP

37 heures
d'ouverture
hebdomadaire
en moyenne par EVS

→ dont 26 heures
d'ouverture de l'accueil

Des actions au plus près des enjeux

Les actions des structures répondent aux enjeux sociaux identifiés localement et aux besoins exprimés par les habitants. Si les thématiques d'intervention sont assez semblables, la spécificité de chaque structure réside dans la mise en œuvre des actions, selon des modalités propres à chaque contexte local. Et toujours en concertation entre professionnels, bénévoles et habitants.

Des thématiques et des besoins partagés :

→ actions menées par +80% des structures

- Accès à la culture
- Accès aux loisirs
- Lutte contre l'isolement
- Parentalité
- Citoyenneté et cohésion sociale
- Numérique

Des thématiques et des besoins spécifiques à certains territoires :

→ en % de structures concernées



ZOOM

Première fois en vacances – centre social de Rodez



Le centre social de Rodez a organisé un départ collectif à destination des familles. Ce projet a été construit dans une logique de participation active.

Témoignage de Viviane, maman de 2 enfants :

« Sans le séjour organisé par le centre social, je n'aurais jamais pu partir en vacances. Financièrement, je ne peux pas et pas sans le mini-bus. C'est aussi le fait d'être accompagné car ça fait peur. On ne connaît pas (la ville de destination), j'avais jamais été au camping ; toute seule je serais pas partie. Et puis c'est bien, on n'a pas à penser à tout (au sens de l'organisation). »

De toute ma vie, c'est la première fois que je partais en vacances. Ma fille (8 ans) n'avait jamais été à la mer. C'est pas juste comme ça vite fait, une vraie semaine entière où on a profité. À refaire, je le referai. »

La dynamique AVS sur les territoires

Véritables leviers des politiques publiques, les structures AVS sont reconnues pour leur expertise de terrain, leur capacité à agir et à porter des projets. Elles inscrivent leurs actions dans une dynamique de co-construction sur les territoires.

96%

des centres sociaux sont **inclus ou partenaires dans un projet social** de territoire
→ dont **87%** dans une CTG (convention territoriale globale).



76%

des centres sociaux ont **animé des dynamiques partenariales** sur leur territoire dont :

- 49% animent un réseau d'acteurs associatifs.
- 23% animent un dispositif ou une politique locale.
- 25% animent un réseau hybride (associations, habitants, élus).



91%

des EVS sont **inclus ou partenaires dans un projet social** de territoire
→ dont **83%** dans une CTG (convention territoriale globale).



57%

des EVS ont **animé des dynamiques partenariales** sur leur territoire dont :

- 28% animent un réseau d'acteurs associatifs.
- 21% animent un dispositif ou une politique locale.
- 27% animent un réseau hybride (associations, habitants, élus).

Centres sociaux et espaces de vie sociale : catalyseurs de dynamiques

Les centres sociaux et les espaces de vie sociale sont des lieux d'accueil, de rencontre et d'expérimentation.

Au-delà d'une simple offre de services, ils créent les conditions de la solidarité, de la citoyenneté et de l'émancipation collective.

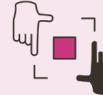
Leur animation globale s'appuie sur une approche transversale : → accueil, écoute, engagement, coopération, adaptation aux évolutions du territoire.

8 FONDAMENTAUX de l'animation globale



Accueillir inconditionnellement, aller vers et faire venir

- Offrir un cadre ouvert et inclusif, rencontrer et intégrer les publics éloignés.



Faire réseau et renforcer la coopération locale

- Développer un maillage partenarial qui favorise cohésion et projets collectifs.



S'appuyer sur l'éducation populaire

- Éveiller l'esprit critique, encourager la participation et susciter l'engagement citoyen.



Favoriser la qualification permanente des acteurs

- Former professionnels et bénévoles, créer des espaces d'apprentissage mutuel.



Coconstruire, piloter et évaluer le projet social de territoire

- Impliquer habitants, acteurs locaux et institutions dans un projet partagé.



Diversifier et adapter l'offre aux besoins du territoire

- Inscrire l'action dans une logique d'innovation, d'adaptation et de mixité des publics.



Encourager l'expression et les initiatives des habitants

- Valoriser la parole des habitants et accompagner leurs projets collectifs.

Adopter une approche globale des habitants et des familles

- Prendre en compte la diversité des parcours et proposer un accompagnement adapté.



UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE

Ces principes, complémentaires et indissociables, font des centres sociaux :

- des catalyseurs de dynamiques locales,
- des espaces d'apprentissage collectif,
- et des leviers d'innovation sociale.

Des habitants bénévoles, un incontournable de l'AVS

Le projet même d'une structure d'animation de la vie sociale est indissociable de l'implication d'habitants bénévoles. Celle-ci est encouragée et accompagnée. Le « parcours habitants » est de plus en plus formalisé dans le projet social.

Un engagement bénévole valorisé sous toutes ses formes

5 359 bénévoles
impliqués au total
dans les centres sociaux



1 972 dans les activités de façon régulière
2 274 dans les activités de façon ponctuelle
1 113 dans le pilotage du centre social

117,8 ETP
de bénévolat → 37 heures/an/bénévole (moyenne)

Répartition des bénévoles :

28%
d'hommes

72%
de femmes

Un parcours habitants formalisé

43%
des structures
ont adopté la notion
de parcours habitants
dans leur projet social.



Porte d'entrée des bénévoles dans la structure :

17%	via des services individuels
54%	via des actions collectives
29%	démarche active par envie de s'engager



Cela m'a apporté une confiance en moi, un contact humain, un but à mes journées mais surtout de belles rencontres et de bons moments de convivialité et de partage. En participant aux réunions publiques, j'ai réussi à mettre ma timidité et mon complexe d'inferiorité de côté et m'exprimer devant un public. Cela m'a permis de m'ouvrir aux autres. Tout au long de mon parcours, les encouragements des élus et des partenaires ont été gratifiants pour moi. »

Des équipes salariées au service des projets

Les structures de l'animation de la vie sociale s'appuient sur les compétences et l'engagement de leurs équipes salariées, souvent renforcés des stagiaires et services civiques.

1 369 salariés



→ soit 789 ETP → dont 84% en CDI

87 salariés ont suivi une formation qualifiante.

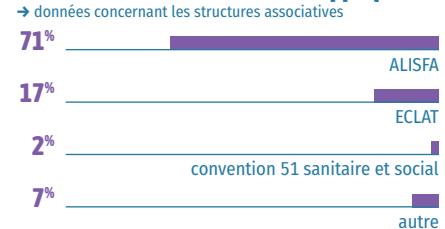
→ 95% des directions ont le niveau de qualification requis. → 97% des référents familles ont le niveau de qualification requis.

397 salariés



→ soit 170 ETP → dont 72% en CDI

Convention collective nationale appliquée :



Convention collective nationale appliquée :



Renouvellement de personnels :

57% des centres sociaux concernés

Vacances de postes
(toutes fonctions confondues) :

34% des centres sociaux concernés

Renouvellement de personnels :

43% des EVS concernés

Vacances de postes
(toutes fonctions confondues) :

13% des EVS concernés

ZOOM Jean-Luc Silheres - Président de la communauté de communes Bastides de Lomagne-Gers



« Nous avons sur notre communauté de communes de 11 600 habitants et 41 communes, un centre social associatif Arcolan à Cologne et un espace de vie sociale associatif les Amis de la médiathèque à Saint-Clar. C'est une chance d'avoir ces structures de proximité, véritables outils d'intervention sociale, répondant à de nombreux besoins et ouvertes à tous les publics, quels que soient l'âge et la situation sociale, en proposant un accès de qualité.

Notre objectif est de proposer le même « service » à tous les habitants, dans une logique d'aménagement du territoire en lien avec notre CTG. Et nous sommes conscients que l'accompagnement est un vrai métier qui nécessite des compétences et des professionnels qualifiés. Il est primordial de mettre du sens dans nos projets et de les travailler en concertation.

Le modèle associatif est un atout majeur ; il contribue fortement à la dynamique du territoire grâce à l'implication d'élus de la société civile, des citoyens acteurs de leur vie sociale.

En fait, je ne comprends pas comment font les territoires qui n'ont pas ces « services » indispensables, accessibles à tous ! »

Ressources financières

Les structures AVS équilibrivent leur budget en mobilisant différents financements de partenaires, en priorité la Caf et les collectivités locales. Les structures ayant les budgets les plus élevés sont également gestionnaires d'autres services (multi-accueil, LAEP...) qui soutiennent la mise en œuvre du projet social.

Les centres sociaux

→ budget global

46 712 000 € → 417 100 €
de budget moyen

Répartition des centres sociaux par budget :

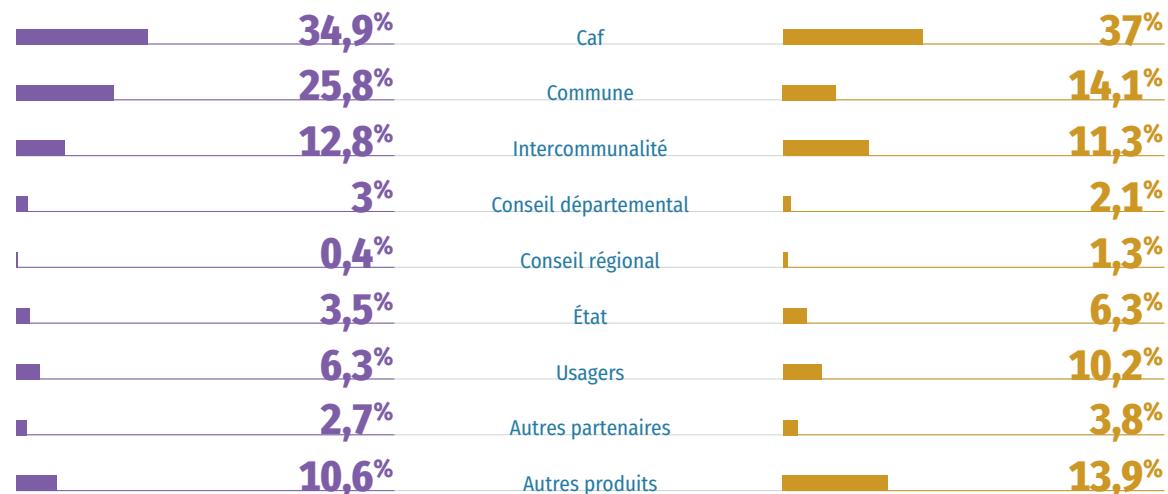


73% part du budget
des centres sociaux consacrée
à la masse salariale (moyenne).



Répartition des financements

↓ Centres sociaux



Les espaces de vie sociale

→ budget global

8 767 000 € → 108 200 €
de budget moyen

Répartition des EVS par budget :



58% part du budget
des EVS consacrée
à la masse salariale (moyenne).



Faire face aux difficultés économiques ou d'emploi

Les conséquences sur l'organisation interne

de structures ont modifié leur organisation interne pour des raisons de moyens (financiers ou RH) en 2024.

> 40%

57% → Réaffectation interne de personnels

4% → Licenciement

28% → Non renouvellement de CDD ou de départ

11% → Recrutement sur des contrats courts plutôt que longs

12% → Appel à des prestations externes (pour des activités, des tâches administratives ou de l'appui au pilotage)

54% → Appel à des ressources bénévoles (sur des tâches habituellement effectuées par un.e salarié.e)

8% → Mutualisation de fonctions avec d'autres

Les conséquences sur les activités

des structures ont modifié leur activité pour des raisons de moyens (financiers ou RH).

> 29%

21% → Fermeture estivale ou pendant des vacances

39% → Réduction d'une activité

18% → Arrêt d'une activité ou d'un secteur

18% → Réduction du périmètre des actions

23% → Répercussion sur les tarifs aux adhérents

23% → Mutualisation de moyens

38% → Redéfinition des priorités sur les relations partenariales (ratio temps / financement...)

ZOOM

Témoignage d'une direction avec plus de 20 ans d'expérience dans les structures de l'Animation de la Vie Sociale (AVS)

« Face aux difficultés financières, une position inconfortable pour la direction.

Établir un budget prévisionnel à l'équilibre dans un centre social devient, chaque année, de plus en plus complexe, avec de multiples paramètres à intégrer : augmentation de la masse salariale conformément aux obligations légales, accroissement des charges de fonctionnement et des prestations, non évolution et/ou baisse des financements, changements de dispositifs, de procédures, démultiplication des appels à projets...

Puis vient le temps de conscientiser pleinement la réalité des difficultés économiques et de les partager avec nos administrateurs et/ou élus, sans les démotiver, leur donner de l'espoir, évoquer et définir avec eux les pistes de démarches stratégiques... Affiner l'analyse des composantes budgétaires, réfléchir à de nouvelles ressources, établir plusieurs options budgétaires.

Nécessité d'être transparent avec les équipes pour les préparer à la complexité de l'avenir sans les affoler, les encourager à poursuivre leurs missions et maintenir l'espoir de lendemain meilleur.

Enfin, vient le temps de l'enjeu politique : mobilisation des financeurs et des partenaires, sollicitation de potentiels nouveaux, recherche d'appuis extérieurs...

Une position délicate et complexe pour la direction au cœur d'enjeux politiques, financiers et humains renforcés, source majeure de stress et de prise de conscience de tous les défis à réaliser.

Un investissement chronophage et éprouvant, autant d'énergies dépensées non mises au service du projet, des habitants et des équipes... »

Zoom sur un principe et une démarche mobilisés par les structures AVS

ZOOM

Faire vivre la laïcité dans les structures de l'animation de la vie sociale

Les structures AVS sont aussi des lieux d'apprentissage de la **tolérance** et de la **citoyenneté**, du **vivre ensemble** et du respect des **valeurs de la République**.

C'est ainsi que la FCSOO et les 8 Caf de la région Occitanie ont organisé **4 journées en 2024** afin de sensibiliser les professionnels et les bénévoles des structures AVS au **principe de laïcité**, en référence au **Guide repères** édité par la Cnaf concernant l'expression des convictions philosophiques, politiques et religieuses.

En effet, face aux questionnements renouvelés des professionnels et des bénévoles autour du **vivre ensemble**, face au développement de l'**expression religieuse ou identitaire**, ces journées ont permis de résigner le contexte politico-juridique et surtout d'aborder ensemble les bonnes postures à adopter au quotidien face à des situations qui peuvent paraître « sensibles ».

Ces premières journées qui ont rassemblé **plus de 400 personnes** ont été **un réel succès** et vont donner lieu chaque année à de nouvelles rencontres autour de thématiques différentes.

ZOOM

La démarche « hors les murs et aller vers » du centre social du plateau de Montbazens – Aveyron

Comme l'an dernier, un **programme estival itinérant** d'animations intergénérationnelles a été organisé dans **sept villages** de la communauté de communes. Inscrit dans le projet social (« favoriser le lien social, la participation et l'initiative des habitants » et « conforter la position du centre social »), il a été co-construit entre habitants, associations, élus et commerçants locaux.

Chaque étape était adaptée aux spécificités locales : atelier peinture avec l'association du village, jeux de société à la médiathèque, atelier créatif au Foyer Intergénérations, « grimpe d'arbres dans un parc communal... ». L'équipe du centre social s'appuyait sur des lieux de vie (cafés, commerces, associations) ou recréait un espace convivial avec un camion ambulant. Sur trois rencontres, les jeunes du Club Ados ont animé la buvette.

Ce programme itinérant a permis **l'accès à des activités variées**, laissant à chacun la possibilité de **s'impliquer**, de **proposer une idée**, une **aide...** ou simplement de **profiter d'un moment convivial** (335 participations, 30 habitants mobilisés de 12 à 75 ans). Cette démarche « *d'aller vers* » a **encouragé la rencontre**, mis en valeur chaque village et **consolidé les liens** en vue de futurs projets collectifs.

Renouvellement du projet social

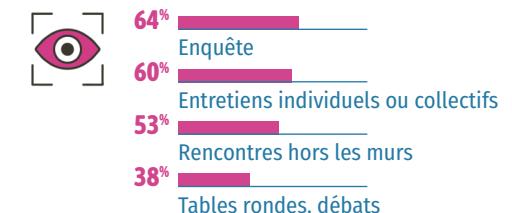
Le renouvellement du projet social est une opportunité pour les structures d'impulser une dynamique de co-construction où les habitants, les bénévoles, les acteurs et les institutions s'engagent ensemble dans un projet partagé. Évaluer l'action précédemment menée, recueillir les besoins et attentes futurs et co-construire le projet sont autant d'étapes qui permettent aux structures d'aboutir à un projet réellement partagé entre habitants et professionnels. Il est essentiel que le projet social de la structure s'articule avec les orientations et les axes stratégiques définis dans les SDSF/CTG.



Des habitants impliqués

87% des structures impliquent les habitants dans la phase d'évaluation du précédent projet ou dans la phase de diagnostic.

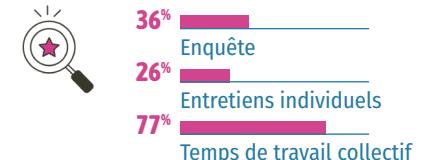
58% des structures impliquent les habitants dans le travail de co-construction du projet.



8 473 habitants concernés (consultés ou associés).

88% des structures impliquent des partenaires dans la phase d'évaluation du précédent projet ou dans la phase de diagnostic.

60% des structures impliquent des partenaires dans le travail de co-construction du projet.



6 associations locales associées en moyenne.

Le profil des partenaires associés dépend des dynamiques locales et des besoins des habitants. Outre les institutions (Caf, collectivités locales...), les structures enrichissent leurs travaux par le regard d'acteurs locaux qui interviennent auprès de publics spécifiques et des associations locales.

La réussite du projet social de territoire dépend étroitement de la dynamique partenariale.

COORDINATION DÉPARTEMENTALE

Caf de l'Ariège → *Marie-Pierre Laguerre*
 Caf de l'Aveyron → *Nathalie Caboco*
 Caf de la Haute-Garonne → *Charlotte Peres*
 Caf du Gers → *Corinne Delpeyroux*
 Caf du Lot → *Romuald Mareux*
 Caf des Hautes-Pyrénées → *Benjamin Loustalet-Turon*
 Caf du Tarn → *Thierry Lafuente*
 Caf du Tarn-et-Garonne → *Valérie Richard*
 Réseau 12 des centres sociaux → *Delphine Bardou et Véronique Sanmartin*
 Fédération des centres sociaux et socio-culturels d'Occitanie de l'Ouest - FCSOO → *Christine Farnos Grenier*

COORDINATION NATIONALE

Un projet co-porté par la CNAF, la FCSF et leurs réseaux.
 Caisse Nationale des Allocations Familiales - CNAF
 → *Éric Desroziers et Évelyne Lebossé-Couëtil*
 Fédération des centres sociaux et socioculturels de France - FCSF → *Anne Fleury-Raemy*
 Caisse d'Allocations Familiales du Rhône - Caf du Rhône
 → *Élisabeth Caron et Éva Bernard*
 Union Régionale Auvergne Rhône Alpes Centres Sociaux - AURACS → *Fabrice Gout*
 Coordinateur national → *Alexis Gruyer*
 Coordination - Secrétariat de rédaction → *Agnès Bureau*
 Graphisme → *Tip! - Thibault Pilard*

PROJET SENACS

Expérimentation locale au démarrage (Rhône-Alpes), l'Observatoire SENACS - Système d'Échanges National des Centres Sociaux – rend compte depuis plus de 10 ans des activités et de l'organisation des centres sociaux et des espaces de vie sociale pour l'ensemble des territoires, départements et régions en métropole et Outre-Mer.

Animé localement par les Caf et les Fédérations locales ou Unions régionales des centres sociaux, SENACS est un outil partagé au service de la valorisation et de l'engagement des structures de l'animation de la vie sociale. Coordonné à l'échelle nationale, l'Observatoire appuie ses résultats et ses productions sur la base d'une enquête annuelle, diffusée à l'ensemble des presque 2 400 centres sociaux et 1 700 EVS. Couvrant les grands pans de la vie et des réalisations des structures, cette enquête contribue à qualifier leur impact sur les territoires.

Selon le principe de savoir « compter autrement » et « ne pas tout compter » (tel qu'inspiré du regard du philosophe Patrick Viveret), l'Observatoire se donne ainsi l'ambition d'éclairer et d'apprécier la valeur de structures « en contexte » impliquées pour répondre aux défis de notre société.

Consulter les publications et données de SENACS :
 → www.senacs.fr

Suivre l'actualité de SENACS sur LinkedIn - page Senacs – Observatoire des centres sociaux et des EVS

**PROJET** → édition 2025

Système d'Échanges National des Centres Sociaux

→ www.senacs.fr

